



**93 | SAINT-DENIS** Des habitants de la rue Génin ont lancé un recours gracieux à l'encontre d'un promoteur immobilier et de son projet d'immeubles de 10 et 13 étages. Parmi leurs craintes, un futur manque d'ensoleillement.

## Des riverains mobilisés contre la construction de deux tours

CLAIRE GUÉDON

**SOUS LE SOLEIL**, ou presque. Le 11 juin dernier, un huissier s'est rendu dans l'impasse pavée donnant sur la rue Génin, à Saint-Denis, pour y débiter la présence des précieux rayons lumineux à trois moments différents de la journée. Ces relevés un peu particuliers se sont déroulés à la demande des habitants.

« Notre objectif est de montrer que l'étude d'ensoleillement, réalisée par les promoteurs des futurs immeubles de 10 et 13 étages à la place du Leader Price, ne correspond pas à la réalité et que leur projet ne sera pas sans conséquences pour nous, résume Véronique, résidente du quartier. Nous allons subir un préjudice. »

### Une résidence étudiante et un restaurant

Les constats devraient être joints au recours gracieux déposé il y a un mois contre le permis de construire délivré le 23 mars par la ville de Saint-Denis. Cette dernière a donné son feu vert à la démolition du supermarché de la porte de Paris et à son remplacement par un programme immobilier. Le réaménagement est porté par le groupe Panhard, associé à Mercialis, propriétaire du terrain de 7 000 m<sup>2</sup>, et aux Ateliers 2/3/4, en charge de la maîtrise d'œuvre architecturale.

L'élément phare sera la construction du Belvédère,



Les riverains remettent en cause les 40 m de haut du bâtiment phare du projet immobilier : la tour de 13 étages, nommée Belvédère.

haut de 13 étages, au bord du canal Saint-Denis, ainsi que d'une résidence étudiante de 96 chambres réparties sur dix niveaux, à l'angle du boulevard Anatole-France. Le supermarché sera réinséré en pied d'immeuble. S'ajoutera la création de 168 logements, dont 119 en accession libre, et d'un restaurant de 300 m<sup>2</sup> au bord de l'eau.

« Avec ce recours gracieux, l'idée est de faire bouger le

projet », indique M<sup>e</sup> Coline Robert, l'avocate qui représente cinq associations : l'Union des associations des riverains du Stade de France, le Comité porte de Paris, l'AHUSIP-SDG qui réunit des habitants et des salariés, la copropriété Rive Gauche du 18 bis, rue Génin et l'Association 18 Bis.

Si M<sup>e</sup> Coline Robert a invoqué un vice de procédure sur les délais d'instruction, elle a surtout mis en avant les inquiétudes des résidents sur la réduction de l'ensoleillement, les hauteurs de deux immeubles (plus de 40 m pour le

**Nous ne voulons pas de cette entrée de ville bétonnée qui nous choque et ne va pas avec le canal**

VICTORIA CHABRAN, MEMBRE DE L'UNION DES ASSOCIATIONS DES RIVERAINS DU STADE DE FRANCE

Belvédère) et les conséquences négatives qu'entraînerait le programme en matière de bruit et de qualité de l'air. L'avocate cite une augmentation de trafic de 5,5 %, une estimation issue des documents fournis pour l'obtention du permis de construire.

### La ville a jusqu'au 17 juillet pour répondre

« Le projet ne cadre pas du tout avec notre vision de l'entrée apaisée du Saint-Denis ancien, résume Victoria Chabran, de l'Union des associations des riverains du Stade de France. Nous ne voulons

pas de cette entrée de ville bétonnée qui nous choque et ne va pas avec le canal. Nous ne voulons pas de cette tour de 13 étages qui écrase le paysage. » Les opposants sont en attente d'échanges avec la commune. « Ce recours gracieux, c'est aussi une tentative pour ouvrir le dialogue avec la ville, poursuit Victoria Chabran. Un échange a été amorcé début mars, mais il est resté sans suite depuis. »

Adrien Delacroix, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, répète que « le projet respecte le PLUI (NDLR : Plan local d'urbanisme intercommunal) ». « Si le permis est conforme, on n'a pas d'autres choix que de le délivrer, ajoute-t-il. Il n'y a pas d'arbitraire. Et de toute façon, on mérite mieux qu'un supermarché des années 1970 en entrée de ville. » L'élu rappelle avoir demandé au promoteur de revoir sa copie l'an dernier, notamment sur la qualité architecturale des matériaux.

La municipalité a maintenant jusqu'au 17 juillet pour répondre aux riverains. De son côté, le promoteur précise juste être « en attente du retour » de la mairie. « Nous avons encore un mois devant nous », confirme d'ailleurs Adrien Delacroix, sans en dire plus sur la décision qui sera prise. L'absence de réaction vaudra rejet de la requête. Les plaignants se réserveront alors la possibilité d'aller en contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil. ■

**93 | BOBIGNY** L'événement, qui mêle conférences et performances artistiques, ouvre ses portes aujourd'hui.

## Ouishare Fest, un festival pour réfléchir

ANTHONY LIEURES

**POURQUOI** et comment militer en 2021 ? Comment favoriser une alimentation durable et locale ? Voici quelques-uns des thèmes qui seront abordés pendant trois jours au Ouishare Fest, le festival qui commence aujourd'hui et s'achève vendredi à la Prairie du Canal\*, à Bobigny.

Le réseau international Ouishare, dont les bureaux

français sont basés à Bagnolet, avait déjà fait atterrir son événement en Seine-Saint-Denis, en 2017, à Pantin. Sa mission : questionner les transformations du monde et de la société sur divers sujets, comme le numérique, l'innovation, l'écologie ou la solidarité. Dédié cette année à la thématique du « temps long », le festival accueille des chercheurs, des entrepreneurs, des militants et des activistes.

En tout, plus de 300 intervenants sont attendus et 20 ateliers sont organisés, ainsi que des performances artistiques, des conférences, de la danse et de la musique live.

### « Des rencontres entre différentes strates de la société »

La journée, l'entrée est payante et les animations plutôt réservées aux professionnels. Mais, les organisateurs préci-

sent : « C'est un événement hybride, à la frontière entre le culturel et la réflexion, et qui provoque des rencontres entre différentes strates de la société. » Ainsi, à partir de 16h30 tous les jours, une programmation gratuite est proposée, censée séduire les habitants de Bobigny et de la Seine-Saint-Denis.

Voir le collectif s'implanter dans le département n'est pas un hasard : il s'intéresse no-

tamment à la situation des quartiers populaires, via notamment des études et des recherches-actions collaboratives sur le terrain. Il a par exemple travaillé sur la question du numérique dans ces quartiers, dénonçant l'emploi abusif du terme de « fracture numérique ».

Des collégiens et lycéens de Seine-Saint-Denis seront invités à l'événement et pourront rencontrer des cher-

cheurs, des activistes ou porteurs de projets. « L'idée, c'est de faire en sorte que ces mondes, qui ne se parlent pas forcément au quotidien, puissent se rencontrer et travailler ensemble », poursuivent les organisateurs. Au moins 1200 personnes sont attendues sur les trois jours. ■

\*55, rue de Paris à Bobigny. La programmation est à découvrir sur [Ouisharefest2021.com](http://Ouisharefest2021.com).